



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **EELV Seine Ouest publie la liste des 80 espèces protégées observées à proximité du projet de carrière de la ville de Saint-Germain-en-Laye**

Le conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye, le 23 septembre, et le conseil de Paris, les 17 et 18 novembre 2020, ont adopté dans le cadre de délibérations respectives le protocole foncier entre les deux villes permettant la vente des anciens terrains d'épandage de la plaine alluviale à la commune de Saint-Germain-en-Laye pour y installer une carrière de granulats.

EELV Seine Ouest s'est déjà exprimé dans un communiqué de presse le 13 octobre 2020 en s'interrogeant sur l'impact sur la biodiversité du site et en dénonçant un projet extractiviste à rebours de la transition écologique.

Lors du conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye du 23 septembre, le groupe Saint-Germain écologique et solidaire a voté contre ce projet en reprenant ces mêmes arguments. Lors du conseil de Paris des 17 et 18 novembre, le groupe écologiste de Paris a également voté contre et le conseiller de Paris Émile Meunier a dénoncé « un projet contraire à tous les engagements climatiques de la Ville de Paris ».

EELV Seine Ouest publie aujourd'hui la liste des 80 espèces d'oiseaux protégées au titre de l'arrêté 29 octobre 2009 observées à proximité immédiate des 147 hectares faisant l'objet du projet de carrière à Saint-Germain-en-Laye.

Le suivi de ces espèces est réalisé par la ligue de protection des oiseaux (LPO) pour le compte du syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP). La zone d'étude concerne également une partie de la zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) dite du « parc agricole et des plans d'eau d'Achères ».

C'est sur une très grande partie de cette ZNIEFF que se situe le projet de carrière de la commune de Saint-Germain-en-Laye.

Le projet de budget primitif 2021 de la commune de Saint-Germain-en-Laye prévoit, par ailleurs de consacrer 4,9 millions d'euros pour ce projet soit 15 % du budget d'investissement de la ville.

EELV Seine Ouest invite l'ensemble des élu·e·s, associations et citoyen·ne·s à se mobiliser contre ce projet.

Contacts : groupe local Seine Ouest Séverine Goudiguen (06 81 48 31 77) – Keyne Richard (07 69 79 92 36)